

Les libertés individuelles et collectives des salariés

Les libertés individuelles au travail

Respect de la vie privée des salariés

Atteinte autorisée si en lien avec la tâche à accomplir ou avec le but recherché

Respect de la liberté d'expression des salariés

Obligations à respecter par le salarié :

- Loyauté
- Fidélité
- Discrétion

Les libertés collectives au travail

Droit d'expression collective

Droit de grève

- Constitutionnel
- Suspend le contrat de travail.
- Cessation collective et totale du travail
- Règles à respecter par les salariés en grève

La protection des libertés dans la relation au travail

Avec les syndicats
représentés dans les entreprises
de plus de 50 salariés
par un délégué syndical

- Liberté syndicale
- Défense des droits des salariés

Avec le comité social économique (CSE)
dans les entreprises de plus de 11 salariés

- Réclamations
- Respect du Code du travail
- Santé et sécurité
- Information sur l'organisation et la gestion de l'entreprise (ex. : effectifs)